

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°770 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendance.

n°770

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 513 du 31/08/1939

Date de publication
1 août 1939

Date du numéro
31 août 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er,— Sont promulgués la Côte française des Somalis et dépendances: 1°— décret du 6 juillet 1939 relatif à l'indemnité de cherté de vie en faveur du personnel militaire à solde mensuelle en service à la Côte française des Somalis; 2° Le décret du 10 juillet 1959 portant modification au décret du 26 mars 1939 qui organise le cadre général des ingénieurs radioélectriciens coloniaux. Art.2. —Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Descramrs.